



## Post-Master

**ENVOI DES CANDIDATURES AVANT LE 30 JUIN 2013**

Il est proposé, à compter de septembre 2013, aux étudiants des établissements du PRES heSam, ayant validé un master (M2) ou obtenu un diplôme conférant le grade de Master, de suivre **une année de Post-Master** au sein du Centre Michel Serres pour l'innovation (CMSi).

**L'objectif** de cette année de Post-Master est de préparer les étudiants, quel que soit leur parcours académique, à aborder la problématique de l'innovation dans les entreprises, les organisations privées et les institutions publiques, et à y œuvrer le moment venu.

Cette année de Post-Master peut aussi être pour un étudiant, au terme d'un processus académique d'au moins cinq années après le baccalauréat, une occasion de prendre du recul par rapport à son parcours, de mûrir son projet personnel de vie professionnelle.

Le Post-Master est organisé en **deux « semestres Michel Serres » successifs**.<sup>1</sup> Le cycle peut commencer en septembre ou en février de chaque année.

### **A. Présentation du Centre Michel Serres pour l'innovation (CMSi)**

Le Pôle de recherche et d'enseignement supérieur « hautes études, Sorbonne, arts et métiers » (PRES heSam) a créé en 2013 le Centre Michel Serres pour l'innovation (CMSi). Reflet de la composition du PRES, il articule les sciences humaines et sociales aux sciences pour l'ingénieur et au design, aux sciences de gestion, aux sciences de l'art et du patrimoine. Il est une composante du Programme Paris Nouveaux Mondes, l'initiative d'excellence du PRES.

Le CMSi a vocation à préparer des étudiants de toute filière académique, au niveau Master ou Doctorat :

- à aborder de façon transdisciplinaire les problématiques contemporaines de l'innovation,
- à les préparer à en être des contributeurs tant dans les entreprises que dans les organisations publiques.

<sup>1</sup> A titre exceptionnel, et au vu du caractère particulier de certains parcours étudiant, le post-master pourra être effectué à la demande de l'étudiant sur un semestre. Cela sera apprécié au cas par cas sur dossier.

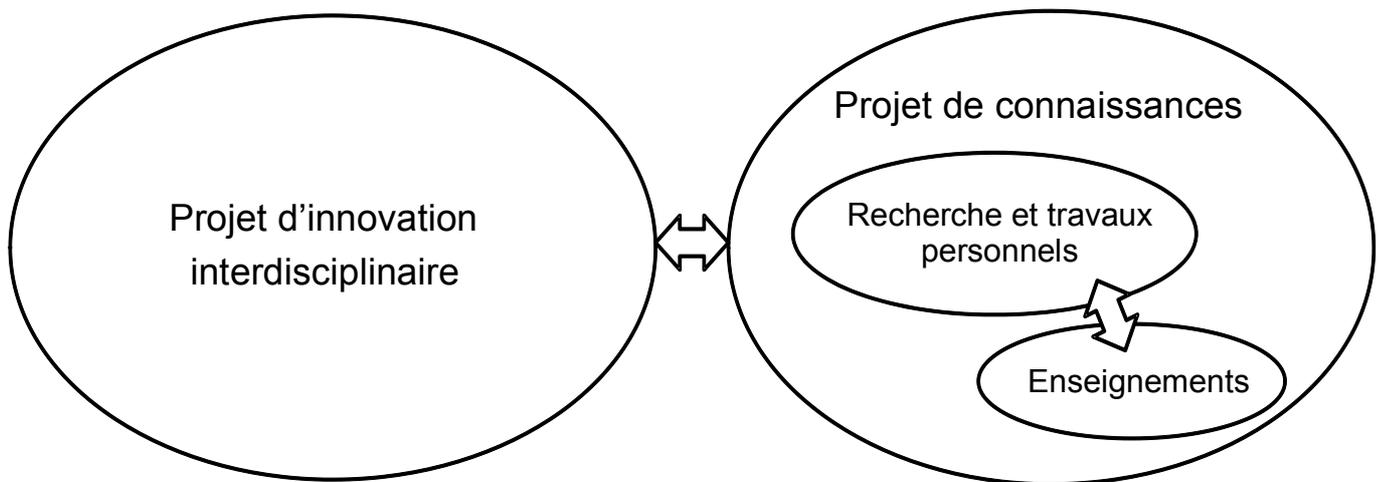


Le CMSi est dirigé par l'administrateur général du Programme Paris Nouveaux Mondes (Alain Cadix), avec un directeur des projets (Marc Le Coq, professeur à l'ENSAM) et un directeur des enseignements (Charles-Henri d'Arcimoles, professeur à l'université Paris I).

**B. Présentation du « semestre Michel Serres » :**

Le « semestre Michel Serres » comprend deux éléments pédagogiques principaux que sont :

- le projet d'innovation interdisciplinaire,
- le projet individuel de connaissances, lui-même décomposé en un projet personnel de travaux et recherches à réaliser et des enseignements à suivre.



**Le projet d'innovation** constitue l'élément phare du semestre, tant par son poids pédagogique (les étudiants y travaillent ensemble au moins à mi-temps sur le semestre) que par l'orientation thématique qu'il impose aux autres éléments.

**Le projet individuel de connaissances** se situe en appui du projet d'innovation, à vision collective. Il a vocation à développer une expertise en lien avec la formation initiale de l'étudiant grâce, d'une part, à un projet personnel de travaux et recherches à conduire et, d'autre part, à des enseignements à suivre. **Dans le cadre du Post-Master**, le projet individuel de connaissances est validé par le directeur des enseignements du CMSi. Des enseignements dédiés à l'ensemble des étudiants en Post-Master peuvent être organisés selon le profil dominant du groupe.



### C. Présentation du projet d'innovation transdisciplinaire :

- Contexte :

Le projet d'innovation globale vise à répondre à une problématique concrète émanant le plus souvent d'un partenaire (entreprise, collectivité...) correspondant à des enjeux contemporains :

- nouvelles formes de vie sociale, allongement de la durée de la vie, concentrations urbaines, évolution du travail,...
- mutations environnementales, réchauffement climatique, réduction de la biodiversité,...
- raréfaction de ressources naturelles, eau, énergies fossiles,...
- accès pour tous aux soins, à la culture, à l'éducation,...
- de façon transversale, impacts sociaux et économiques des technologies numériques, des avancées des sciences de la vie et de la terre, de l'usage de nouveaux matériaux,...
- impact des structures culturelles, historiques, patrimoniales, archéologiques ... sur le développement d'un territoire.
- etc.

La réponse est apportée, dans chaque projet, par une équipe multidisciplinaire d'étudiants, composée de façon ad-hoc, associant les sciences humaines et sociales (sociologie, anthropologie, droit, économie,...), les sciences pour l'ingénieur (génie mécanique, énergétique, numérique,...) et le design, les sciences de gestion (management public et/ou privé), mais aussi, en certaines circonstances, les sciences de l'art et du patrimoine, les humanités, la philosophie.

Ces étudiants travaillent ensemble tout au long du semestre au moins à mi-temps sur le projet. L'équipe est encadrée par le « directeur du projet », entouré d'une « équipe associée » d'enseignants-chercheurs multidisciplinaire. Ils travaillent en liens étroits avec le commanditaire du projet d'innovation.

- Objectifs pédagogiques :

Ils sont de quatre types :

- acquisition et pratique d'une démarche projet à travers des étapes clés comme l'analyse et l'interprétation des besoins, la recherche et l'évaluation de solutions, leur matérialisation... et leur management,
- pratique du travail de co-conception en équipe multidisciplinaire en différenciant les points de vues disciplinaires et la vision collective du projet,
- développement de capacités de communication, d'autonomie, d'initiative et de créativité,
- mise œuvre de connaissances acquises dans des parcours de formation antérieurs ou lors de ce semestre (projet individuel de connaissances).



- Modes de fonctionnement :

Un travail en amont du lancement du projet aura été réalisé par l'équipe de direction du CMSi, afin d'identifier les champs disciplinaires à mobiliser pour l'étude et pour lancer l'appel à candidature auprès des directions des formations des établissements. Dans toute la mesure du possible, chaque champ disciplinaire « convoqué » pour le projet sera représenté par au moins deux étudiants.

Les étudiants en charge du projet disposent d'un lieu dédié au projet qui leur permet de mener leurs activités, mais également de recevoir les parties prenantes du projet et d'échanger avec l'équipe pédagogique. Un mode de fonctionnement « en résidence » (chez le partenaire), total ou partiel, peut également être envisagé.

- Déroulement du projet :

Il verra plusieurs logiques se superposer :

- logique du projet, résultat d'une définition des tâches à effectuer par l'équipe d'étudiants et validée par le partenaire,
- logique du pilotage du projet avec un certain nombre de documents clés, de jalons et de revues de projet en présence des parties prenantes,
- logique pédagogique, pilotée par l'équipe d'enseignants-chercheurs, visant à favoriser une approche transdisciplinaire.

- Evaluation et validation :

L'évaluation du projet d'innovation transdisciplinaire se fera à travers les revues de projets en présence du partenaire et par une synthèse finale grâce à un document de synthèse et une soutenance.

Dans certains cas, les livrables intégreront des maquettes ou des démonstrateurs.

Une présentation publique du projet sera organisée quelques semaines après sa clôture, dans le respect d'une éventuelle clause de confidentialité.

Un certificat « Post-Master CMSI » sera délivré aux étudiants ayant satisfait aux obligations contractuelles du parcours ; chaque parcours étant singulier et faisant l'objet d'un contrat d'étude.

- Dimension contractuelle :

Une convention est établie entre le partenaire et le PRES heSam, pour le compte du Centre Michel Serres pour l'innovation. Elle comporte une clause de propriété intellectuelle et, si nécessaire, une clause de confidentialité. Les étudiants sont considérés comme stagiaires et à ce titre perçoivent une indemnité de stage.

- Calendrier :

Les projets se déploient sur chaque semestre universitaire (S1 : septembre-janvier, S2 : février-juin). Les accords avec les partenaires doivent être établis au plus tard en mai pour le S1 et en novembre pour le S2.



**D. Candidature au Post-Master du CMSi pour la rentrée de septembre 2013.**

Tout étudiant titulaire d'un master, ou d'un diplôme conférant le grade de Master, obtenu à partir de 2012 dans un établissement du PRES heSam, peut poser sa candidature en 2013.

Tout étudiant devant obtenir un tel diplôme en 2013 peut aussi postuler. Il ne sera admis au CMSi que s'il a obtenu son diplôme avant septembre 2013 pour débiter le Post-Master au semestre S1 de l'année universitaire 2013 – 2014, ou avant février 2014 pour débiter le Post – Master au semestre S2 de l'année universitaire 2013 – 2014.

- Le dossier de candidature comprend les éléments suivants :
  - une lettre de motivation,
  - le relevé des notes obtenues en M1 et M2 (ou années équivalentes),
  - deux lettres de recommandation, dont une ne provenant pas de la sphère académique.

**Le dossier de candidature est à envoyer par courrier postal au plus tard le 30 juin 2013** (le cachet de La Poste faisant foi)

à :

PRES heSam  
CMSi / Post-Master  
Administration générale du programme Paris Nouveaux Mondes  
15, rue Soufflot  
75005 Paris

- L'admission est prononcée par un jury qui auditionne chacun des candidats. Il est présidé par l'administrateur général du Programme Paris Nouveaux Mondes et est composé du directeur des projets et du directeur des enseignements du CMSi et de deux membres du Comité de pilotage du CMSi.
- Contact CMSi pour toute information complémentaire : [rachida.chibani@heSam.eu](mailto:rachida.chibani@heSam.eu)

Nota : il y aura un 2ème appel à candidatures en septembre 2013 pour une rentrée en Post-Master en février 2014. Un étudiant peut être candidat deux fois seulement à l'entrée en Post-Master du Centre Michel Serres pour l'innovation.